



# « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée ».

publié le 01/07/2019

Un rapport du Sénat du 16 mai 2019

## Descriptif :

Rapport du Sénat sur l'adaptation aux dérèglements climatiques

Ce rapport (n° 511) de la délégation à la prospective du Sénat remis le 16 mai 2019 aux ministres de la transition écologique et solidaire, et de l'agriculture, son rapport d'information sur le thème : « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée ».

Ce document propose une synthèse des nombreuses auditions et propositions de responsables et spécialistes de ce sujet.

Le rapport comporte trois grandes parties :

### ► [La France à l'épreuve du changement climatique](#)

De nombreuses manifestations du dérèglement climatique (présent et proche avenir) sont mises en évidence ainsi que les effets sur la santé.

De même des exemples d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles et de leurs multiples conséquences sont proposées...

### ► [Faire face aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050](#)

Renforcer la transversalité, la pédagogie, la territorialisation et la solidarité entre les services et les collectivités. Quelles stratégies adapter en région, dans les intercommunalités... ?

### ► [Focus sur quelques chantiers d'adaptation sensibles](#)

En particulier les territoires littoraux, ultramarins, et certains secteurs montagneux particulièrement exposés aux conséquences du dérèglement climatique. L'adaptation du bâti, de l'urbanisme, des solutions pour le secteur agricole en particulier sur la politique de l'eau...

Vous pouvez consulter [l'intégralité du rapport du Sénat](#)